

Avis de publicité

AVIS DE PUBLICITE

Autorisation d'occupation temporaire du domaine public – Animations de fin d'année 2025

Objet de l'autorisation

Installation et exploitation d'un ou plusieurs manèges pour enfants dans le cadre des animations de fin d'année 2025.

Période d'occupation

Du 1er décembre 2025 au 15 janvier 2026, y compris montage et démontage.

Emplacement concerné

Place Salvador-Allende, 93170 Bagnolet.

(L'emplacement exact sera défini par les services municipaux en fonction des contraintes techniques et de sécurité.)

Celui-ci sera environ de 150 m².

Contenu du dossier de candidature

Les candidats doivent fournir:

1. Une présentation détaillée du ou des manèges proposés (dimensions, visuels, bruit, éclairage, consommation électrique).
2. Un extrait Kbis de moins de 3 mois.
3. Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle.
4. Les certificats de conformité et de sécurité des installations prévues.
5. Une proposition financière (redevance envisagée).
6. Un engagement écrit à respecter les règles de sécurité, de tranquillité publique et de remise en état du site.

Critères de sélection

Les propositions seront analysées selon les critères suivants :

- Qualité, esthétique et originalité du manège.
- Respect des normes de sécurité et d'accessibilité.
- Intégration dans l'environnement urbain.
- Intérêt pour le public et animation du centre-ville.
- Montant de la redevance proposé:

Un montant fixe de 7 € par m² et par jour est prévu par délibération du conseil municipal.

Le candidat peut proposer de reverser à la commune une part variable calculée au regard de son chiffre d'affaire.

A contrario, le candidat pourra proposer le versement d'une redevance minorée au regard du caractère d'intérêt général présenté par l'occupation résultant notamment de la gratuité totale ou partielle des manèges pour les habitants.

1. La gratuité totale du ou des manèges a minima du 12 au 14 décembre 2025 pour les habitants

Modalités de réponse

Avis de publicité

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le 18/09/2025 à 17h00, par voie postale ou déposées en main propre à l'adresse suivante :

Ville de Bagnolet

Direction de la Communication et des Relations publiques

1 Place Salvador-Allende, 93170 Bagnolet

Ou par courriel à : karim.benchaib@ville-bagnolet.fr

Renseignements complémentaires

Pour toute question technique ou administrative, merci de contacter la direction de la Communication et des Relations publiques au 01 49 93 61 60 ou par mail:

karim.benchaib@ville-bagnolet.fr

La Ville se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente procédure.